

CHAMPIONNAT GRAND EST 2024 Open
1ère Manche De La Coupe De France ELITE 2024
07/08 OCTOBRE 2023
Gravière du Fort



 LA GRAVIÈRE DU FORT
BASE FÉDÉRALE
DE LA RÉGION EST DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS



 plongée
nature
& sports
subaquatiques
FFESSM
GRAND EST
ORIENTATION SUBAQUATIQUE



PROGRAMME du TROPHEE DES CIGOGNES OPEN
2024

SAMEDI 07 octobre 2023

9h00	Accueil des concurrents Inscriptions Entraînement
9h30	Relevé Caps et Distances de l'épreuve 5p PMT Réunion des chefs d'équipes
10h-12h	Entraînement 5P PMT et plongeurs
13h30	Épreuve 5p jeunes et plongeurs
15H00	Épreuve 5 points élite
17H00	Remises des prix JEUNES

DIMANCHE 08 octobre 2023

09h30	Épreuve course en M
11h30	Remise des médailles « élite »
12h00	Repas

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR L'ORIENTATION ENFANTS/JEUNES

Avoir une aptitude à nager au moins 400 mètres en PMT.

Avoir une autorisation parentale annuelle.

Visite médicale : la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la nage avec palme ou à l'orientation sub, délivré par un médecin fédéral, un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du règlement médical fédéral ou médecin du sport.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR L'ORIENTATION EN BOUTEILLE "ÉLITE"

Être titulaire du niveau 1 de plongée ou de la qualification technique pour l'orientation subaquatique.

Avoir une autorisation parentale annuelle pour les mineurs.

Visite médicale à jour selon la réglementation fédérale en vigueur (médecin fédéral ou médecin du sport).

- Assurance loisir 1 minimum ou équivalent
- Carte TIV
- Le règlement est celui de la CNOS.
- **Rappel important : le numéro de bouée vertical est obligatoire ou le nom apposé sur les flancs de la bouée pour la catégorie élite**
- L'inscription est de 20 € par compétiteur de la catégorie Élite (10€ pour les -18 ans, 5€ catégorie PMT,).
- Le gonflage des bouteilles est assuré par les clubs participants.

Dans le cadre du label ECOSUB :

- **Savon bio obligatoire pour enfiler les combinaisons et palmes, fournit par l'organisation,**
- **Bac pour rincer le masque obligatoire mis à disposition**
- **Adopteunepoubelle.com**
- **Utilisez vos gobelets rigides**

Inscriptions :

Payement en ligne : **Frais d'inscription à régler en ligne pour valider l'inscription**

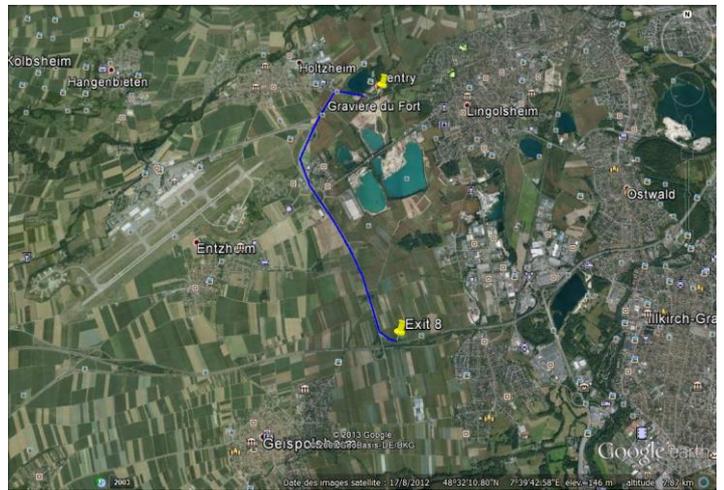
FR76 1027 8010 8300 0208 1940 604 BIC CMCIFR2A FFESSM CRGE

Section Orientation

Les fiches d'inscription ainsi que les certificats médicaux sont à envoyer 48h à l'avance

A : serge.zaepfel@evc.net

Accès à la Gravière du Fort :



**Sortie 7 Aéroport/Entzheim sur A35 tout droit direction Holtzheim puis au rond point 1^{ère} à droite
l'entrée de la gravière se trouvera sur votre droite après environ 200mètres.**

GPS

- latitude 48°33'23.25"N
- longitude 7°39'54.07"E

site de la gravière:



Hotels :

[Hotel B&B Strasbourg Holtzheim 10 Rue Joseph Graff, 67810 Holtzheim \(1km\)](#)

[Séjournez dans notre hôtel à deux pas de l'aéroport de Strasbourg | B&B HOTELS \(hotel-bb.com\)](#)

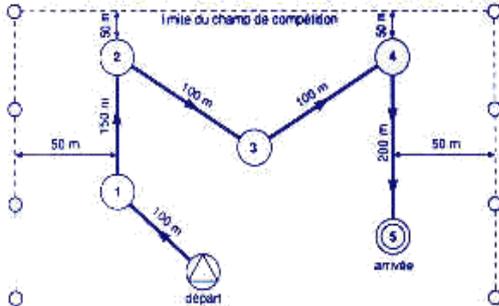
Tarif : Gravière du Fort

**[Hôtel ibis Strasbourg Aéroport Le Zenith 2 rue du Maréchal Foch Route de Schirmeck
67380 – LINGOLSHEIM \(3km\)](#)**

<http://www.ibis.com/fr/hotel-1588-ibis-strasbourg-aeroport-le-zenith/index.shtml>

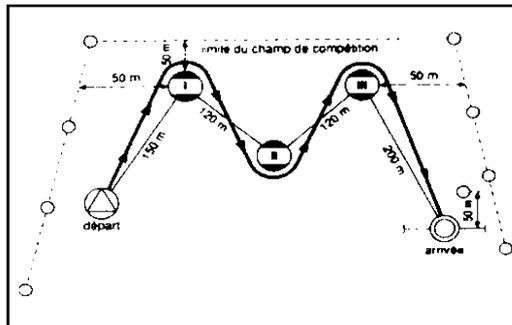
LES PARCOURS

L'épreuve 5 Points



Ce parcours d'une longueur de 650 mètres est balisé par une bouée de départ et 5 bouées repères, hautes de 4 mètres, larges de 0,30 mètres et immergées debout sur 3 mètres. La dernière bouée marque l'arrivée. Dans ce parcours, le nageur qui évolue entre 1,50 mètres et 2 mètres, doit trouver chaque repère dans l'ordre des numéros et ceci dans un temps déterminé. Pour les épreuves **jeunes PMT** et **plongeurs classic** le principe est le même, les distances sont raccourcies et le parcours a une longueur totale de 275m.

L'épreuve course en M



Ce parcours, long de 590 mètres et en forme de M, est matérialisé suivant la figure par une bouée de départ, 3 bouées de virage et une ligne d'arrivée de 32 mètres.

Le nageur doit contourner correctement les bouées de virage et terminer sur la ligne de précision. Des pénalités le sanctionne pour les écarts à l'arrivée par rapport au point zéro et pour le temps passé. Pour les épreuves **jeunes PMT** et **plongeurs classic** le principe est le même, les distances sont raccourcies et le parcours a une longueur totale de 275m.

COMMISSION REGIONALE D'ORIENTATION SUBAQUATIQUE EST

FICHE D'INSCRIPTION

07/08 octobre 2023

Nom et adresse du club :

Chef d'Equipe :

Certifie que les concurrents inscrits ci-dessous sont au moins titulaires du niveau fédéral 1 ou titulaire de la qualification technique à la pratique de l'orientation, possèdent la licence FFESSM avec assurance individuelle complémentaire Loisir 1 minimum ou équivalent, une autorisation parentale pour les mineurs ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de compétition.

Attention inscriptions dans l'ordre des départs.

PMT **Élite**

DAMES

	NOM et Prénom	née le	n° licence	n° bouée
1
2
3
4
5

HOMMES

	NOM et Prénom	né le	n° licence	n° bouée
1
2
3
4
5

A envoyer à serge.zaepfel@evc.net avec les certificats médicaux 48 heures avant la compétition

Autorisation parentale ou tutélaire

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant en qualité de* : Père Mère Tuteur

Autorise (nom, prénom) :

A pratiquer l'activité : Orientation Subaquatique

A participer à la manifestation suivante :

Interclub Coupe de France Championnat de France
Stage France

Coupe du Monde Championnat d'Europe

Dates de la manifestation : Personne à prévenir :

.....

 :

J'autorise en outre M., RIEFFEL Laurent à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant :.....
(Hospitalisation, opération...).

Fait à

Le

Signature :

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE
PHOTOGRAPHIES POUR UNE PERSONNE MINEURE**

Nous, soussignés :

Demeurant à

..... autorisons la Commission Nationale
d’Orientation Subaquatique à utiliser les photographies prises pendant la saison 2019 de l’enfant mineur
..... demeurant

....., dont nous sommes les
représentants légaux.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l’image et au droit au nom, nous autorisons la Commission Nationale d’Orientation Subaquatique à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique existant ou à venir les photographies réalisées dans le cadre de la présente autorisation, en partie ou en totalité.

Les photographies pourront être exploitées sur les supports et territoires géographiques Suivants :

- site(s) web : <http://orientationsub.ffessm.fr/>, www.finswimmer.com/ facebook “orientation sub” et Winevent, les sites internet des codep et régions EST de la ffessm,
- autres publication : **Subaqua, ou journaux**

Le *Photographe* bénéficiaire de la présente autorisation s’interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du *Modèle*, ou toute autre exploitation préjudiciable, et d’utiliser ces photographies sur tout support et dans tout contexte à caractère pornographique, raciste ou xénophobe.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photographies ne devront en aucun cas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée du *Modèle* et devront respecter son anonymat.

Les droits de reproduction et de représentation visés au présent contrat sont cédés selon les conditions suivantes :

Cette autorisation est valable pour une durée de 1 ans à partir de la date de signature et sera prorogée par tacite reconduction par période de 1 année.

Les *Représentants légaux* reconnaissent par ailleurs que le *Modèle* n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait de bonne foi en double exemplaire à le ...

Les Représentants légaux

RIEFFEL Laurent
Président de la Commission

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE
PHOTOGRAPHIES POUR UNE PERSONNE ADULTE**

je soussigné(e) :.....

Demeurant à.....

..... autorise la Commission National
d'Orientalion Subaquatique à utiliser les photographies prises pendant la saison 2019

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons la Commission Nationale d'Orientalion Subaquatique à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique existant ou à venir les photographies réalisées dans le cadre de la présente autorisation, en partie ou en totalité.

Les photographies pourront être exploitées sur les supports et territoires géographiques Suivants :

- site(s) web : <http://orientationsub.ffessm.fr/>, www.finswimmer.com/ /facebook "oreination sub"
Winevent, les sites internet des codep et régions EST de la ffessm
- autres publication : **Subaqua, ou journaux**

Le *Photographe* bénéficiaire de la présente autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du *Modèle*, ou toute autre exploitation préjudiciable, et d'utiliser ces photographies sur tout support et dans tout contexte à caractère pornographique, raciste ou xénophobe.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photographies ne devront en aucun cas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée du *Modèle* et devront respecter son anonymat.

Les droits de reproduction et de représentation visés au présent contrat sont cédés selon les conditions suivantes :

Cette autorisation est valable pour une durée de 1 ans à partir de la date de signature et sera prorogée par tacite reconduction par période de 1 année.

Les *Représentants légaux* reconnaissent par ailleurs que le *Modèle* n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait de bonne foi en double exemplaire à le ...

Le représentant légal

Zaepfel Serge
Président de la Commission